

Pollinisateurs en milieu agricole

Outils d'aide à la décision

Document d'accompagnement et d'interprétation des 24 indicateurs

Section 1 : Aires d'alimentation

- 1A. Pourcentage de superficie naturel ou semi naturelle de l'exploitation
- 1B. Pourcentage de la superficie 1A composé de fleurs sauvages, d'arbres et d'arbustes à fleurs
- 1C. Distance entre les sites de nidifications et les sources d'eau
- 1D. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant au printemps
- 1E. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant en été
- 1F. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant en automne

Section 2 : Aires de nidification

- 2A. Superficie des sites favorables aux insectes terricoles : sol
- 2B. Superficie des sites favorables aux insectes terricoles : pierre
- 2C. Superficie exploitation de sites favorables aux insectes xylocoles : débris ligneux
- 2D. Superficie exploitation de sites favorables aux insectes xylocoles : végétation tiges creuse

Section 3 : Gestion des ravageurs

- 3A. Pratiques préventives de gestion des ravageurs
- 3B. Pourcentage de surface sans utilisation d'insecticides
- 3C. Condition d'utilisation limitée ou contrôlé des insecticides
 - Méthode non chimique de lutte
 - Pas de fumigation chimique des sols
 - Gestion intégrée des ravageurs
 - Information des apiculteurs voisins avant traitement chimique
 - Epannage respectant les instructions sur les étiquettes du produit
 - Zone tampon 10 m entre les zones traitées et les zones d'habitats connus des pollinisateurs
 - Application des insecticides : floraison, horaires, vents, matériel anti-dérive



Section 1 : Aires d'alimentation

1A. Pourcentage de superficie naturel ou semi-naturel de l'exploitation

S1 : Superficie de milieux naturels ou semi-naturels (hors pelouse de jardin, plante invasive et prairies surpâturée)

S2 : Superficie exploitation

$S1/S2 \times 100$

1B. Pourcentage de la superficie S1 composée de fleurs sauvages, d'arbres et d'arbustes à fleurs

S3 : Superficie de milieux avec fleurs sauvages, arbres et arbustes /ha milieux naturelle ou semi-naturel

$S3/S2 \times 100$

1C. Distance entre les sites de nidification et les sources d'eau (exemptes d'inscticides)

Moyenne des distances après avoir localiser sites de nidification et sources eau

Dist moy

1D. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant au printemps

Nbr d'espèces 20 mars - 21 juin

1E. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant en été

Nbr d'espèces 21 juin - 23 septembre

1F. Nombre d'espèces de plantes mellifères fleurissant en automne

Nbr d'espèces 23 septembre - 21 décembre

Réflexions et questionnements méthodologiques :

Quelle enveloppe spatiale de l'exploitation ?

- | | |
|--|--------------|
| - SAU stricte | Non |
| - Périmètre SAU + autres espaces intérieurs | Ok |
| - Périmètre SAU élargi zones tampon 800 m + autres espaces intérieurs complète | dans version |



Repérage site nidification section 2 : sol nu, pierre, débris ligneux, végétation tiges creuses

Repérage sources d'eau (ruisseaux, étang, fossés, abreuvoir)

Pour affiner calendrier et potentiel mellifère :

- Inventaire et localisation végétation
- Visites terrain à chaque saison ou mensuelles
- Observations floraisons et butinage

Attention dates des saisons : astronomique, météorologique ?, éventuellement affiner au mois ?

Saisons météorologiques :

- Printemps : du 1er mars au 31 mai (mars, avril et mai) ;
- Été : du 1er juin au 31 août (juin, juillet et août) ;
- Automne : du 1er septembre au 30 novembre (septembre, octobre et novembre) ;
- Hiver : du 1er décembre au 28 ou 29 février (décembre, janvier et février).



Section 2 : Aires de nidification

2A. Superficie des sites favorables aux insectes terricoles : sol

Superficie (m²) de sols non labourés, non compacté, bien drainé avec végétation clairsemée ou presque à nue (talus, bord de chemin, butte avec sol nu, cordons sableux, merlons) à proximité zones cultivée 100m

2B. Superficie des sites favorables aux insectes cavicoles : pierre

Nbr et superficie d'habitats pierreux (tas de pierre, éboulis, falaise et affleurement rocheux fracturé, bordure, murets et ruine en pierre) à proximité zones cultivée 100m

2C. Superficie exploitation de sites favorables aux insectes xylocoles : débris ligneux

Nbr haie et de bois (selon superficie) avec débris ligneux (arbres morts sur pied ou couchés, tas de bois morts et de broussailles) à proximité zones cultivée 100m

2D. Superficie exploitation de sites favorables aux insectes caulicole : végétation tiges creuse

Nbr haie et de bois (selon superficie) avec végétation à tiges creuses (berce, cannes de Provence, carotte sauvage, fenouil, phragmite, bambou, catalpa, paulownia, renouée du Japon, roseau)

ou à moëlle (framboisiers, ronces, fusain, rosiers, églantier, soleil vivace, sureau, ailante, buddleia, deutzia, hortensias, bouillon-blanc)

à proximité zones cultivée 100m

Réflexions et questionnements méthodologiques :

Proximité zones cultivés : 100 m

Précisions type de sols, débris ligneux : ok



Section 3 : Gestion des ravageurs

3A. Pratiques préventives de gestion des ravageurs

Grande diversité cultures et de végétaux

Utilisation de variété résistantes aux ravageurs oui/non

Rotation des cultures brise cycle maladies et ravageurs

Adaptation date semis par rapport aux pics population ravageurs

Retrait ou destruction fruits ou plantes infestés

Culture de couverture et intercalaire, tolérance des ravageurs à niveau faible

3B. Pourcentage de surface sans utilisation d'insecticides

Pourcentage de surface non traité dans la SAU

3C. Condition d'utilisation limitée ou contrôlé des insecticides

Utilisation de méthode non chimique de lutte contre les ravageurs : piège phéromone, lâché auxiliaire

Pas de fumigation chimique des sols

Utilisation des pesticides dans le cadre d'une gestion intégrée des ravageurs

Information des apiculteurs voisins avant traitement chimique

Epannage respectant les instructions sur les étiquettes du produit

Zone tampon 10 m entre les zones traitées et les zones d'habitats connues des pollinisateurs

Application des insecticides

- En dehors des périodes de floraison de la culture
- La nuit entre 19h et 7h
- Lorsque les vents sont inférieurs à 15 km/h
- Avec un matériel anti-dérive

Réflexions et questionnements méthodologiques :

Grande diversité cultures et de végétaux ? Quels indicateurs ?

Nécessité d'avoir identifié en amont les zones d'habitats des pollinisateurs

Bien connaître la réglementation d'utilisation des produits

